

Bessières, le 26 mai 2021

L'équipe de direction
Aux parents des élèves de CM2
(futurs élèves de 6^{ème})

LA RENTREE EN CLASSE DE 6^{ème}

La Principale
S. ROUANET

Madame, Monsieur,

Le collège Adrienne BOLLAND aura le plaisir d'accueillir votre enfant scolarisé actuellement en CM2 à la prochaine rentrée qui aura lieu le **2 septembre 2021**.

Le passage de l'école au collège est un moment clé de la scolarité de nos adolescents. Et la mise en place du socle commun de connaissances, de compétences et de culture constitue un véritable continuum pédagogique entre ces deux entités.

A cette fin, **un livret scolaire unique (L.S.U.)** a été mis en place depuis le CE2 (fin du cycle 2) et perdure sur toute la scolarité au collège. La classe de 6^{ème} constitue la dernière année du CYCLE 3, dit **CYCLE DE CONSOLIDATION**, initié en CM1.

Et les classes de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} constitueront le CYCLE 4, dit **CYCLE DES APPROFONDISSEMENTS**, avec le premier examen officiel (écrit et oral) pour vos enfants en fin d'année de 3^{ème} : le Diplôme National du Brevet.

Il y aura aussi tout au long de sa scolarité en collège l'acquisition de **Compétences Numériques** qui donneront lieu à une certification en fin de 3^{ème} (PIX) ainsi que le passage de l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière de niveau 1 (A.S.S.R.1) en 5^{ème} et de niveau 2 (A.S.S.R.2) en 3^{ème}.

En outre, tout au long de son cursus au collège, votre enfant suivra 4 parcours éducatifs (Parcours Avenir, Parcours d'Education Artistique et Culturelle, Parcours Citoyen et Parcours Educatif de Santé). Ces parcours permettront à votre enfant de structurer ses acquis et de construire à titre personnel un réel cheminement éducatif et scolaire. Le collège est ainsi un lieu de réussite scolaire, d'épanouissement et de construction de la citoyenneté.

Et afin de vous permettre de vous organiser au mieux et d'appréhender sereinement cette étape importante de la scolarité de votre enfant, nous souhaitons vous communiquer quelques dates importantes et informations utiles.

Bien cordialement,



Affaire suivie par
Le secrétariat
Téléphone
05.61.11.16.70
Fax
05.61.11.16.71
Mél.

0312799z@ac-toulouse.fr

245, Avenue Aimé Césaire
31660 - BESSIERES



INSCRIPTIONS :

Le dossier d'inscription de votre enfant vous est transmis avec ce courrier.

Merci de le compléter et de le rapporter complet **le mercredi 16 juin entre 8h30 et 17h**, au collège. TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE.

Compte-tenu du protocole sanitaire, vous devez impérativement réserver un créneau de rendez-vous AVANT CETTE DATE pour ce dépôt en vous connectant sur le planning mis à votre disposition à cette adresse :

<https://evento.renater.fr/survey/inscriptions-6-du-mercredi-16-juin-2021-cwnt97o8>

En cas d'impossibilité absolue, veuillez contacter le secrétariat du collège.

ACCUEIL DES ELEVES avant la rentrée :

Les années précédentes, nous organisons l'accueil des futurs élèves de 6^{ème} lors d'une journée d'immersion début juillet ainsi que les parents pour la visite et la présentation de l'établissement. Malheureusement, les conditions sanitaires actuelles rendent impossible cette organisation. **Toutefois, la CPE de notre établissement, Mme CROS se rendra dans chacune des écoles primaires entre le 21/06 et le 24/06** et fera une présentation virtuelle du collège (diffusion vidéo). Elle répondra aussi aux questionnements de vos enfants.

Enfin, nous ne connaissons pas encore les conditions sanitaires de reprise en septembre mais seuls les 6^{ème} seront accueillis le premier jour (02/09/2021) et une période d'intégration (sorties pédagogiques sans nuitée) sera organisée, ceci afin de renforcer la cohésion du groupe-classe.

Nous vous précisons que depuis la rentrée de septembre 2020, un dispositif ULIS (Unité Localisée d'Inclusion Scolaire) a été créé au sein du collège (classe de 15 élèves maximum) et concerne des élèves en situation de handicap qui nécessitent des aménagements et des adaptations pédagogiques renforcés.

D'autre part, un accueil spécifique et personnalisé par les membres de l'équipe pédagogique vous sera proposé si votre enfant est un élève à besoins particuliers et qu'il bénéficie d'un PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé), d'un PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative) ou d'un PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation avec notification MDPH).

L'ENT DU COLLEGE (Espace Numérique de Travail) :

Vous pourrez y trouver de nombreuses informations concernant la vie du collège, les projets pédagogiques, les informations administratives, des ressources pédagogiques, le lien vers les fédérations de parents d'élèves...

<http://adrienne-bolland.ecollege.haute-garonne.fr/>

Nous vous conseillons de vous y rendre très régulièrement. Vous pourrez ainsi suivre en temps réel l'Emploi Du Temps de votre enfant mais aussi ses résultats et tous les éléments de vie scolaire (absence, retard, incident...)

A la mi-septembre, vous recevrez, en tant que nouveaux parents d'élèves, les **codes de connexion à cette interface**, outil primordial de communication avec l'établissement. Il est très important que vous utilisiez vos propres identifiants et mots de passe (pas ceux de votre enfant) car vous n'aurez pas accès aux mêmes rubriques ni aux mêmes informations que lui.

TRANSPORTS SCOLAIRES :

Les élèves scolarisés au collège bénéficient d'un service de transport scolaire géré et organisé par le Conseil Départemental de la Haute Garonne (conditions d'octroi : résider sur le secteur et à plus d'1 kilomètre du collège). Vous devez **AVANT SON ARRIVEE AU COLLEGE** (à partir de mi-juin) procéder à l'inscription en ligne :

www.transportsscolaires.haute-garonne.fr

Vous trouverez le détail des circuits sur notre site ENT :

<https://adrienne-bolland.ecollege.haute-garonne.fr/informations-pratiques/transports/>



LISTE DES FOURNITURES :

3/5

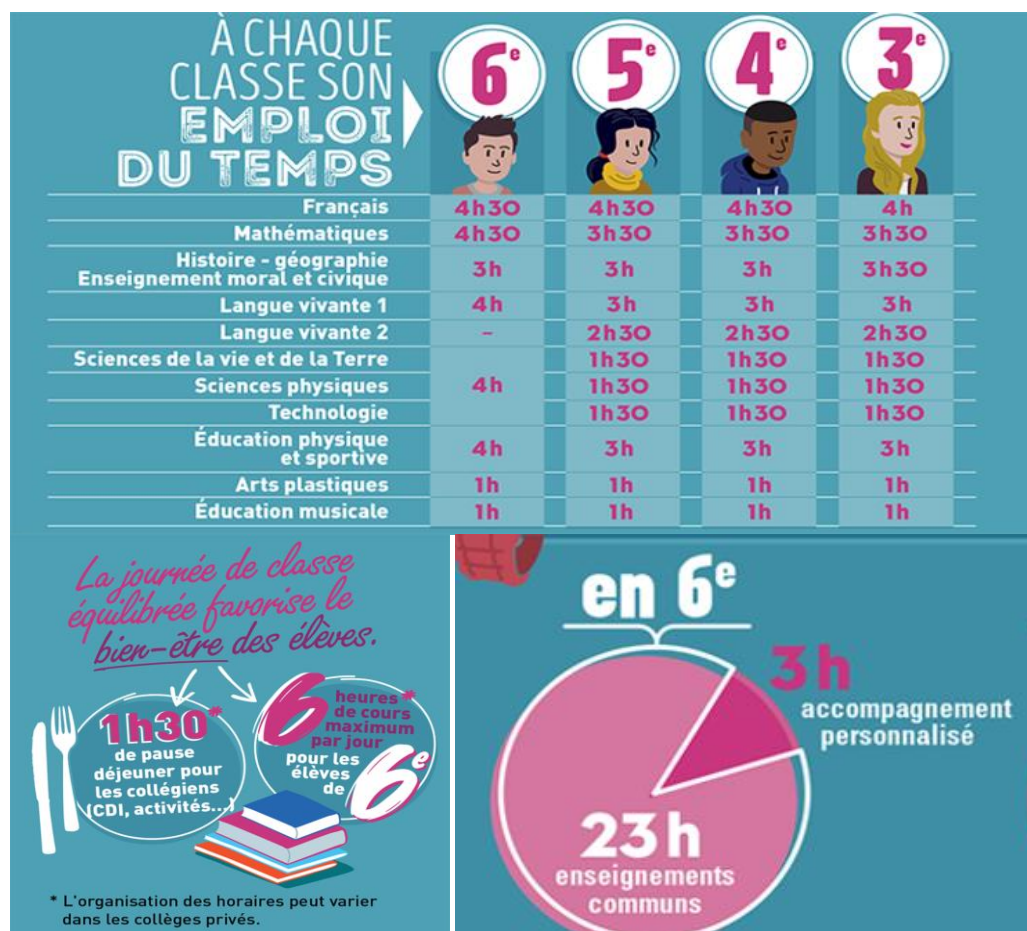
Elle est transmise dans les dossiers d'inscription et sera en ligne sur l'ENT à l'adresse suivante :

<https://adrienne-bolland.ecollege.haute-garonne.fr/informations-pratiques/inscriptions/>

LA VIE AU COLLEGE Adrienne BOLLAND :

A la rentrée scolaire 2021 nous aurons **6 divisions de 6^{ème}**. La constitution des classes est faite en concertation avec les professeurs des écoles fin juin, tenant compte dans la mesure du possible de vos demandes écrites de rapprochement.

L'emploi du temps s'étend du lundi au vendredi (de 8H25 à 17H) avec des cours sur la matinée uniquement le mercredi (repas assuré ce jour-là avec un départ des bus fixé à 13h15). En dehors de ces horaires, les élèves ne sont pas accueillis dans le collège.



Au sein de ces horaires de cours, sont intégrés 3h00 d'accompagnement personnalisé, conformément à la réforme des collèges.

Soit **un total de 26h00 hebdomadaire** et une dizaine de professeurs différents.

Au sein de l'emploi du temps des **études dirigées** sont positionnées durant la journée, entre deux heures de cours. Un assistant d'éducation assure le suivi des élèves de la classe durant ces heures et un petit groupe d'élèves volontaires est pris spécifiquement en charge par un autre adulte (enseignant ou assistant d'éducation). Cette organisation particulière s'inscrit dans le projet national intitulé « **devoirs faits** ». <https://www.education.gouv.fr/devoirs-faits-un-temps-d-etude-accompagnee-pour-realiser-les-devoirs-7337>

Une présentation plus exhaustive vous en sera faite à la rentrée.



Repas, pause méridienne

4/5

Votre enfant sera très probablement demi-pensionnaire et il déjeunera donc **4 ou 5 fois par semaine au collège**. Les **DP4** ne déjeunent pas au collège le mercredi contrairement aux **DP5**. La demi-pension est assurée dès 11h30 et jusqu'à 13h00 (un planning est organisé suivant les EDT). Et le passage se fait grâce à un dispositif **biométrique**.

Afin de limiter le gaspillage alimentaire observé particulièrement le mercredi, les élèves DP5 qui, pour quelque raison que ce soit, ne mangeront pas au collège 3 mercredis dans un trimestre, passeront DP4 au trimestre suivant. Une **aide financière à la restauration scolaire**, partielle ou totale, peut vous être accordée par le conseil départemental (voir notice dans le dossier d'inscription).

Des **activités** seront proposées à vos enfants durant la pause méridienne (ateliers culturels, ou sportifs, activités proposées par le CLAC = centre de loisir associé au collège).

L'Association Sportive du collège (UNSS) propose également des activités durant la pause méridienne, en plus du mercredi après-midi : athlétisme, danse, tennis de table, badminton, course d'orientation, VTT...

Ces activités seront présentées par les enseignants d'EPS en début d'année.

Autorisations et régimes de sortie

Sans reprendre totalement le règlement intérieur que nous vous invitons à lire en détail avec votre enfant (il sera inclus dans le carnet de correspondance, distribué le jour de la rentrée), nous souhaitons attirer votre attention sur ce que nous appelons le régime des entrées et sorties.

A la rentrée, les familles choisissent le régime de sortie de leurs enfants. Ce régime pourra être modifié en cours d'année en concertation avec la CPE.

Elèves externes	Elèves demi-pensionnaires	
	ROUGE	EDT
Les élèves externes peuvent entrer au collège pour leur première heure de cours et quitter le collège après la dernière heure de la demi-journée, y compris en cas d'absence prévue ou imprévue d'un professeur, sauf avis contraire du responsable légal.	L'élève est présent dans l'établissement sur la totalité de l'amplitude horaire de l'établissement, indépendamment de son emploi du temps.	L'élève est présent dans l'établissement selon son emploi du temps régulier.

La possibilité qui est donnée aux élèves de bénéficier d'une sortie anticipée a pour but de leur permettre de regagner leur domicile ; aucun élève soumis à ce régime ne devra rester aux abords du collège. Compte tenu de leur autonomie très relative, nous recommandons aux parents des élèves de 6ème d'être prudents dans les choix qu'ils opèrent.

En cas de sortie exceptionnelle, les responsables légaux devront obligatoirement faire une demande écrite et l'adresser à la vie scolaire.



LA RENTREE SCOLAIRE :

5/5

La rentrée de votre enfant se déroulera **le jeudi 2 septembre 2021 à 08h30** pour une journée complète jusqu'à 17h00.

L'accueil est possible à partir de 08h15. Ce jour-là **seuls les élèves de 6^{ème} seront présents**, la prise en charge sera assurée à la fois par le service de vie scolaire et par le **Professeur Principal**. Seront distribués tous les documents administratifs, le **CARNET DE CORRESPONDANCE** et les différents codes d'accès (passage au self, ENT et réseau pédagogique).

L'emploi du temps sera remis aux élèves et commenté, le règlement intérieur sera explicité, une découverte de l'établissement sera proposée.

Les transports scolaires fonctionneront normalement. Prévoir un cartable allégé (une trousse, un agenda ou cahier de textes, quelques feuilles simples et cahier de brouillon peuvent suffire). Le lendemain, vendredi 03/09, les élèves de 6^{ème} seront de nouveau accueillis par leur professeur principal le matin tandis que les élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} effectueront leur rentrée.

AUTRES INFORMATIONS UTILES :

Circulation

Une partie du parking (couloirs de bus face au gymnase) est strictement réservée aux bus, il en va de la sécurité de vos enfants.

Le parking à l'entrée du collège ne se prête pas à un dépôt minute. Vous pouvez déposer votre enfant en toute sécurité sur le parking situé derrière le gymnase ou en vous arrêtant au fond du parking du collège sans bloquer la circulation. **L'arrêt, même rapide devant le portail, est INTERDIT en raison du PLAN VIGIPIRATE renforcé.** De même, l'attente, en double file ou sur les bordures, gêne la circulation des autres véhicules.

Merci d'y être particulièrement attentifs.

Réunions de rentrée – Associations de parents d'élèves.

L'organisation retenue sera fonction des conditions sanitaires. Vous serez prévenu par la page d'accueil de l'ENT fin août.

Deux associations de parents d'élèves coexistent au sein du collège :

fcpecollegeadriennebolland@gmail.com et ape.adriennebolland@gmail.com

Elles restent vos interlocuteurs privilégiés en tant que représentants de parents car elles sont informées des actualités de l'établissement régulièrement et possèdent une rubrique sur l'ENT du collège : <https://adrienne-bolland.ecollege.haute-garonne.fr/federation-des-parents-d-eleves/>

Une rencontre avec l'équipe pédagogique de la classe de votre enfant devrait vous être proposée dans le courant du mois de septembre. L'ensemble des enseignants vous communiquera alors ses attentes et ses recommandations pour que votre enfant réussisse au mieux son entrée et sa scolarité de 6^{ème}.

Nous espérons que ces informations pratiques vous aideront à mieux appréhender l'arrivée de votre enfant au collège et demeurons disponibles si besoin.

Adresse mail du collège : 0312799Z@ac-toulouse.fr

Bonnes vacances à tous,
Bien cordialement,